

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le mercredi 12 avril 2023 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Francis Bérard, Maire.

Date de convocation : 5 avril 2023

Délibération n° 202304123 : Affectation du résultat 2022**Présents : 12**

Messieurs Francis Bérard, Claude Migner, Olivier Couderc, Cédric Laveuf, Michael Sacy, Gilbert Hogrel, Guillaume Augier, Mesdames Corine Levreaud, Myriam Robitaillié, Tiffany Bérard, Hélène Marguerie, Elisabeth Bonachera.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Madame Audrey Souda-Français donne pouvoir à Francis Bérard, Monsieur Laury Lefèvre donne pouvoir à Claude Migner.

Absent excusé : 1

Richard Dukers

Absent : 0

Secrétaire de séance : Michael Sacy

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 280 416.06 euros pour l'exercice 2022.

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de l'exercice 2022 comme décrit ci-dessous :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter		
Résultat de l'exercice	Excédent	280 416,06 €
	Déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	Excédent	470 355,08 €
	Déficit	0,00
Résultat de clôture à affecter (A1)	Excédent	750 771,14 €
	Déficit	
Besoin réel de financement de la section d'investissement		
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent	
	Déficit	151 752,16 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Excédent	4 454,16 €
	Déficit	
Résultat comptable cumulé	Excédent	
	Déficit	147 298,00 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		74 014,88 €
		€
Recettes d'investissement restant à réaliser		- €
(B) Besoin (-) réel de financement (D001)		74 014,88 €
Excédent (+) réel de financement (R001)		221 312,88 €



Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 033-213303399-20230412-202304123-BF



Affectation du résultat de la section de fonctionnement			
Résultat excédentaire (A1)		750 771,14 €	
En couverture du besoin de financement (B) dégagé de la section d'investissement			
Recette budgétaire au compte R1068		221 312,88 €	
Excédent reporté à la section de fonctionnement			
Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du BP N+1		529 458,26 €	
SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : déficit reporté	R 002 excédent reporté	D001 solde exécution N-1	R001 solde exécution N-1
	529 458,26 €	147 298,00 €	221 312,88 €
			R1068

Le Conseil Municipal approuve à la majorité l'affectation du résultat de l'exercice 2022.

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 3 (Guillaume Augier, Elisabeth Bonachera, Gilbert Hogrel)

Le Maire,

- Accomplit tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Prignac et Marcamps,

Le 12 avril 2023

Le Maire

Francis Béraud

Secrétaire de séance,
Michael Sacy

